

D'abord je vous envoie votre compte. je pense qu'il parle assez
 de lui même, à moins que vous ne le contestiez. que si vous le
 faisiez, je vous prie de me le dire à moi, cela est préférable à
 des plaintes faites par derrière et qui s'indiquent tôt ou tard
 à ma connaissance, peut être très d'inutiles, et par la rendent plus
 pénibles. il vous reste à retirer de la Banque 100 de M.
 Lalmovic 90 - j'ai un Dépôt - 312, 58. Est réalisable - \$ 502, 58.
 les f. 2, 660 de France à \$ 5 f. 47 1/2 qui est le plus bon change
 vous produira un peu moins de \$ 489 - ils sont à St. Peter = 489 "
 Cot. à votre avoir. 991, 38

par le prix qui vous proviendra de la vente de ce que vous
 avez à St. Peter, vous pouvez voir quels sont vos rapports
 par ailleurs. Je vous envoie sur M. Frunage un Draft de
 \$ 500. Si vous ne trouvez moyen de me payer d'une autre
 manière les 500, pris de chaux et de la peinture que je vous
 ai achés, ce serait plus que je n'aurais à vous envoyer. à l'égard
 de la peinture j'en vendrais qu'une chose que j'en ai mais
 déjà que j'en avais refusé sans les équipages \$ 225 entraide
 et que j'en fonds sur les charbons \$ 35 argent déboursé, j'en aurai
 prochainement à St. Peter, pour qu'en voyez ce qui restera
 en ce qui en l'estime, volontiers je le prendrais en paiement
 si j'en puis faire quelque chose.

Les 80 acres de M. Bradin. j'ai la conviction qu'ils
 doivent faire partie de la terre du Lac. le peu d'ordre de Mr
 Bradin ne toujours l'air de l'obscurité sur cela. cependant si
 vous ne savez que plus loin sur l'autre côté de la
 Rivière M. Bach avait acheté 340 acres, je vous serai
 obligé d'en payer les taxes, si elles ne l'étaient pas, je

vous m'avez garanti le remboursement,

la Terre de Pokagan. j'ai de raisonnables raisons que
de penser que cette terre est en nos mains par le que le dit
Pokagan l'a voulu ainsi. si vous aviez eu le titre nous
verrions quelle était en nos mains qu'un dépôt ou à peu près
un faveur de sa femme et de ses enfants qui ne ont la
jouissance, mais ne peuvent pas vendre, interdire ou qui
seule pourrait leur en assurer la possession. vous en parler
bien dignement dans votre lettre à M. Mevstin. moi je crois que les
presbytériens veulent l'avoir et que c'est tout, que si je parle
ainsi sachez que j'ai pris des avis de plusieurs estés, qu'ils m'a
ont dit d'attendre, meilleur croire de plus que si je puis élever
que je n'ai aucun titre à la possession, j'en ai pas besoin
d'être engagé à rien de plus.

vous ne comprenez rien à des calculs de maison,
il est vrai qu'il s'est tenu des votes, autant que votre plan
que tout le monde a eu excepté l'évêque, et qu'un architecte
m'a dit ne pouvoir s'exécuter à moins de 36,000. dot, est
bien que de celui que les idées modestes et vrais que moi
se prévoyant nous a accoutumés à faire provision à nos
entreprises me permettait de le faire. après tout sur un plan que
je ne connais pas, j'en ai rien à dire. j'étais dire seulement
que M. Marseille s'oppose que vous sachiez si vous devez
l'appeler. et il est vrai qu'il m'a le droit, s'il est vrai
que vous voyez comme il le dit, fait un marché avec
lui. — en résumé, avez-vous le moyen de bâtir une
maison, comme vous la désirez, faites ce que vous désirez
pour moi j'en ai dit et noté, ayant à

me procurer cette année, n'importe comment, un
Séminaire qui est l'établissement le plus important du Diocèse.
Si des secours de tout honneur me sont libéralement donnés cette
année, je dois en conscience, les appliquer à ce Séminaire
si divin et si nécessaire. J'ai la conviction que vous
recevrez de France des ^{summes} considérables, dans
leur attente, je pourrais peut-être, si votre plan me
convient et que vos secours me semblent vous
autoriser à commencer, donner mon nom pour
un emprunt, j'ai deux chairs sur le Gouvernement
l'un de 600 l'autre de 875 dol. en dit qu'ils seront
payés, si cela est. J'abandonnerais le premier pour votre
établissement, le second je l'ai promis pour l'église
de South. C. — mais avant tout entendons nous
et que désormais on ne vienne plus me tracasser
sans motif ou directement, si tant est que je sois
condamné à donner à la tête de ce Diocèse.

J'aurais pu vous parler de plaintes de ce que vous
avez refusé de me répondre relativement à des propositions de
M. W. dont je vous ai entretenu. Votre silence pourrait
même être regardé comme très significatif. Je ne dis
rien cependant. Je n'ai voulu en cela-ci que me défendre,
et cela uniquement parce que vous m'y avez forcé. Je n'en
suis pas moins avec un profond respect,


Dieu

Spécialement à vous,

Votre humble serviteur
& tel. C. Desjardins

vous commença le nom de mon correspondant, j'en ai le
mot pas sur le bill, de peur d'écarter, écrire le et puis
donner avis au correspondant. -

564


W. Ed. Loring,

Southbend, St. Jos. Co.
Indiana.

Veuillez me retourner acquitté le reçu de France et
autres. - Mes amitiés à vos amis, j'en ai écrite à Mr.
Courjault de se retirer du bar. j'avais pensé vous faire
plaisir, en vous l'annonçant. j'en suis trompé, je le regrette.